

ASSOCIATION PAYSAGE GLÂNE-SARINE-LAC

5^{ème} ASSEMBLEE ANNUELLE - 24 AVRIL 2019 Procès-verbal de l'assemblée

Comité: Philippe Bapst, Michel Brunisholz, Gérald Dafflon, Manfred Herren, Claude Magnin, Etienne Pittet
Excusés : Daniel Droux, Frédéric Ménétrey, Frédéric Oberson, Ruedi Schläfli
Secrétaire: Luciane Lapierre

Lieu: Auberge du Lion d'Or, Siviriez

Heure: 20h00

Ordre du jour :

1. Accueil et salutations
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 février 2018 à Misery
3. Rapport du président et informations générales
4. Comptes 2018 et budget 2019
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Approbation des comptes et du budget
7. Nomination
8. Divers

1. Accueil et salutations

E. Pittet souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour leur présence. Il demande à l'assemblée s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour ; ce n'est pas le cas, l'ordre du jour est approuvé tel que présenté. **J.F. Menetrey** et **J. Giroud** sont nommés comme scrutateurs.

2. Approbation du PV de l'assemblée du 22 février 2018

E. Pittet demande à l'assemblée s'il y a des remarques à propos du procès-verbal qui était disponible sur le site de l'UPF. Ce n'est pas le cas. **E. Pittet** demande à l'assemblée d'approuver le PV par main levée.

Le PV de l'assemblée du 22 février 2018 est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport du président et informations générales

E. Pittet donne quelques informations sur la CQP Glâne-Sarine-Lac (GSL). Jocelyne Cotting a démissionné de l'UPF ainsi que de ses fonctions de secrétaire-caissière de l'association. **E. Pittet** l'a remercié de l'excellent travail qu'elle a effectué au sein de l'association. Le comité s'est chargé de lui remettre un petit cadeau au nom de tous les membres. Elle doit être remplacée et le comité fera une proposition sous le point « Nominations ». Cette année, les comptes seront présentés par **P. Bapst** membre du comité.

L'enveloppe cantonale des **projets CQP** n'a pas augmenté et reste à 12,2 millions de francs pour le Canton de Fribourg. En 2018, le plafonnement des paiements directs CQP s'élève à 68.3%, en baisse de 5.3% par rapport à l'année précédente. Le projet GSL obtient 29% des contributions totales. Les inscriptions et les mesures ont peu évolué depuis le début du projet, seules quelques mesures ont été épurées par le SAgrri car elles ne donnaient pas de contributions. La participation aux projets CQP s'élève à 82% de la SAU et 94% des estivages.

Au niveau des contrôles, sur 370 exploitations contrôlées, 41 présentaient des manquements. Ils concernent essentiellement l'absence de convention signée ainsi que des lacunes dans les mesures « patrimoine ».

ASSOCIATION PAYSAGE GLÂNE-SARINE-LAC

Pour l'instant la suite des projets est en consultation dans le cadre de la PA22 ; les projets CQP devraient disparaître sous cette forme. Ils seront regroupés avec les projets de réseaux écologiques, d'améliorations foncières et d'utilisation des ressources pour former la **SAR : stratégie agricole régionale**. Les périmètres ne sont pas encore définis, mais il y aura des fusions et des adaptations. Le financement sera réparti entre la Confédération (70%) et les cantons (30%). La région de la Broye fera office de projet pilote sous le contrôle de Mme Sophie Ortner du SAgri.

4. Comptes 2018 et budget 2019

P. Bapst présente les comptes de l'association. L'exercice boucle sur un bénéfice de Fr. 4'972.90, pour un total des produits et des charges de Fr. 14'200.00. Les finances de l'association sont saines avec un bilan positif de Fr. 100'986.80.

Un bénéfice de Fr. 1'300.00 est attendu pour l'année 2019.

La lecture des comptes et du budget n'amène pas de question particulière.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

E. Pittet passe la parole à **D. Grandjean** pour le rapport des vérificateurs. Les comptes ont été vérifiés en date du 13 avril 2019. Toutes les pièces justificatives ont été fournies. Les vérificateurs invitent l'assemblée à accepter les comptes tels que présentés.

6. Approbation des comptes et du budget

Les comptes 2018 et le budget 2019 sont approuvés à l'unanimité.

7. Nomination

Jocelyne Cotting ayant quitté son poste à l'UPF, elle est remplacée en tant que secrétaire-caissière par Mme Luciane Lapierre, biologiste à l'UPF.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

8. Divers

E. Pittet remercie F. Menetrey, directeur de l'UPF ainsi que tous les membres du comité pour leur travail.

G. Dafflon remercie le président pour son engagement sans faille.

Le président clôt l'assemblée à 20h30.

Granges-Paccot, le 25 avril 2019

Le Président



Etienne Pittet

La Secrétaire



Luciane Lapierre